

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

Une remarque intéressante a paru dans un article de journal il y a deux ou trois jours. En temps normal, je ne serais peut-être pas le premier à citer Sylvia Ostry, mais je trouve que ses remarques viennent appuyer l'argument que je voudrais formuler au sujet de la capacité du gouvernement fédéral d'agir comme il se doit. Voici le passage en question:

«De tous les pays de l'OCDE, le Canada est celui qui compte le plus de ressources» a-t-elle dit avec vivacité, alors qu'elle était assise sur le bord du divan dans son bureau.

Toutefois, il faut se demander pourquoi notre rendement n'est pas bien meilleur qu'il ne l'est.

«L'inflation au Canada ne fléchit pas et certains indices peu rassurants nous portent à croire qu'elle s'accélère. Étant donné notre potentiel de croissance, pourquoi notre situation n'est-elle pas meilleure que celle des autres pays?»

Nous savons fort bien qui est responsable, qui dirige tout et qui nous entraîne dans la voie où nous sommes engagés.

Je voudrais reprendre les points qu'a soulevés le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacLaren). On pourrait s'interroger sur la pertinence de mes observations, mais il me semble que, d'une certaine manière, le gouvernement a exposé sa position et que le secrétaire parlementaire parle au nom du gouvernement, de sorte que mes commentaires sont tout à fait pertinents. Le député a parlé sans détour de l'autosuffisance, qui était l'un des mots clés d'un gouvernement qui a précédé le gouvernement libéral actuel. C'est l'un des principaux aspects de l'avenir énergétique du Canada. Sous le régime du Programme énergétique national et du bill C-48, qui est l'un des nombreux volets du programme, l'autosuffisance est dangereusement menacée. Nous pouvions raisonnablement espérer atteindre l'autosuffisance en 1990 si l'on avait adopté l'une des autres politiques qui s'offraient à nous. Cet objectif de l'autosuffisance est maintenant grandement menacé, non seulement par le bill C-48, mais par l'attitude générale du gouvernement. À l'appui de cette thèse, je voudrais citer un extrait d'un article qui commente un rapport de la firme Woods Gordon. Je cite:

En 1990, en supposant que la demande n'ait pas augmenté et en utilisant les prévisions optimistes du Programme énergétique national concernant les approvisionnements (ces chiffres ne tiennent pas compte de la production des régions neuves mais comprennent l'exploitation des sables bitumineux),...

Ce point est maintenant très discutable.

... le Canada serait à court de 330,000 barils par jour. Le document qui expose le Programme énergétique national dit ceci: «Il serait prématuré et peu raisonnable de compter sur les régions neuves pour résoudre le problème des approvisionnements pétroliers». Les prévisions du CPA (qui ne tiennent pas compte de la production des régions neuves ni des nouvelles usines d'exploitation des sables bitumineux) font état d'un manque à gagner de 740,000 barils par jour d'ici 1990. Sous le régime du Programme énergétique national, le CPA ne croit pas qu'il sera possible d'accélérer l'exploitation des régions neuves et des sables bitumineux, mais il pense que le déclin de la production de pétrole conventionnel sera plus accentuée que les prévisions antérieures ne le faisaient croire.

Cette même observation a été formulée par plusieurs groupes qui signalent à juste titre que nous ne pourrions tout simplement pas atteindre cet objectif important qu'est l'autosuffisance.

Ensuite, le secrétaire parlementaire a soulevé la question des revenus. Au sujet des ressources au large des côtes, il n'y a aucun doute que le gouvernement cherche à s'approprier des

recettes dont il prétend avoir besoin pour maintenir les services qu'il offre aux Canadiens. L'une des subtilités, c'est qu'il importe de savoir si le gouvernement perçoit des recettes ou dispose de rouages lui permettant de percevoir des revenus par le biais de règlements, du régime fiscal et ainsi de suite, sans entrer en conflit avec les gouvernements provinciaux, ce qui nuit à la cause de l'unité canadienne, provoque des tiraillements et menace la cohésion du Canada.

Enfin, je voudrais décrire comment se partage actuellement le prix d'un gallon d'essence en terme de revenus. Voici comment se répartit le prix du baril d'essence: le gouvernement fédéral touche \$18; environ \$8 vont aux gouvernements provinciaux, que ce soit en taxes routières versées au gouvernement de l'Ontario, ou en redevances payées au gouvernement de l'Alberta; le producteur touche quelque \$6, et le raffineur \$11; enfin, le vendeur reçoit environ \$3. On constate donc que le gouvernement fédéral obtient encore la part du lion, puisqu'il touche environ trois fois ce qui va à n'importe quel autre élément du système.

● (1630)

Les augmentations totales du prix du pétrole brut en 1981 seulement pourraient dépasser \$8 le baril d'ici l'automne prochain. Sur ce montant, les provinces productrices et les compagnies pétrolières se partageront environ \$2 le baril, les \$6 restants allant au gouvernement libéral. Cela pourrait se justifier si nous pouvions constater que cela contribue vraiment à notre auto-suffisance, à l'accroissement de la production et à tout ce que nous jugeons important pour développer nos ressources énergétiques. Malheureusement, rien ne nous permet de le croire. Nous avons constaté jusqu'ici qu'on avait investi 8 milliards de dollars dans Petro-Canada, ce qui a permis d'accroître la canadienisation du secteur pétrolier d'environ 3 p. 100. Une autre somme de 25 milliards devra être rassemblée soit par l'intermédiaire de Petro-Canada soit par un autre moyen, afin d'accroître la nationalisation au niveau que réclame le gouvernement. Il s'agit d'une somme considérable. Mais qu'a-t-on fait pour développer nos ressources? Presque rien. On a beaucoup accompli pour assurer notre prépondérance, mais très peu pour exploiter nos ressources.

Je voudrais en terminant mon discours exposer mon point de vue à titre de député de l'Ontario. Rien n'explique pourquoi nous ne réussissons pas beaucoup mieux qu'en ce moment a déclaré Sylvia Ostry. La seule explication valable est que si nous voulons exploiter non seulement nos ressources naturelles, mais aussi toutes nos autres capacités industrielles, nous devons tenir compte de l'entreprise privée. Le gouvernement doit s'efforcer de collaborer avec le secteur privé et comprendre que c'est lui qui doit exploiter ces ressources sous une surveillance appropriée du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Il ne faut donc pas recourir aux affrontements survenus si souvent jusqu'ici dans toutes nos relations, mais adopter une attitude favorisant les négociations et les ententes indispensables à nos objectifs.

**Des voix:** Bravo!